



Rapport critique de la CRC sur les PMI : Le conseil départemental trop isolé face aux enjeux migratoires



La circulation alternée à Mamoudzou dès ce lundi validée par l'Etat

# LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2671 - Édition du 19 Juin 2023



Rencontre au sommet mahero-tanzanienne pour les meilleurs de nos économies

COMMANDEZ  
EN LIGNE



LIVRAISON  
À DOMICILE  
OU



RETRAIT EN  
MAGASIN

ET PROFITEZ  
JUSQU'À

**-20%**



**MAYCENTRALE.COM**

Votre nouveau site internet  
de pièces détachées

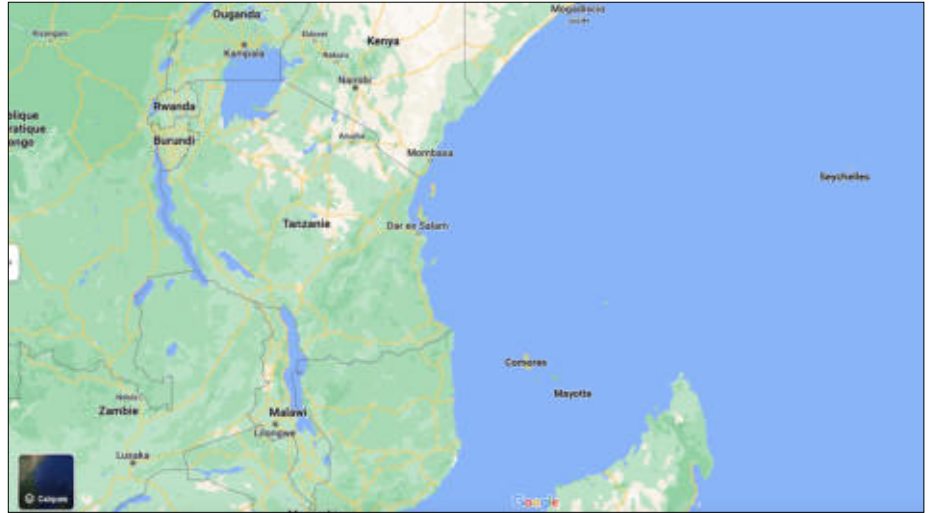
**VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING**



# ÉCONOMIE : Mayotte, porte d'entrée de fructueuses relations économiques entre la France et la Tanzanie ?

Depuis le 15 juin dernier, une petite délégation composée de représentants politiques, de hauts dignitaires et de chefs d'entreprises tanzaniens a donc fait son entrée avec au programme, un planning chargé de visites et de pleine imprégnation faisant notamment suite à la récente signature d'accords antérieurs portés principalement sur les domaines de la Pêche, de l'Aquaculture ainsi que de l'Agriculture.

Si l'on doit énumérer les relations économiques bilatérales entre la France et la Tanzanie, soyons honnêtes, cela se veut très minime relevant du 0,01% des **exportations tricolores**, à destination de cette contrée subsaharienne; soit au bas mot, un **profit de 71,3 millions d'euros en 2022**. Niveau **importation**, le montant se situerait aux alentours des **35,8 millions d'euros** selon le dernier rapport ministériel de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielles et numérique. Une importation de produits à faible valeur ajoutée, majoritairement ciblée sur l'industrie Agroalimentaire ( 12,3 millions d'euros ) ainsi que les



*Un des territoires les plus importants d'Afrique, la Tanzanie c'est environ 1,7 fois la taille de la France*

produits « agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (11,9 millions d'euros ). Pays pleinement émergent, grâce notamment à son activité portuaire propre à Dar es Salam et se positionnant 37ème selon le dernier classement de l'indice logistique des marchés émergents d'Agility (sur les 55 états que recense l'Union africaine), la Tanzanie, similaire en bien des points culturels et climatiques à

notre île, aurait pourtant bien plus à offrir notamment en notre jeune territoire insulaire français. Et c'est bien dans cette aspiration d'émancipation départementale et de développement de coopération régionalo-internationale propre à Mayotte, que les choses peu à peu s'accélèrent tout comme l'ascenseur économique que semble prendre nos voisins outre Canal du Mozambique, notamment grâce à leur méga-projet de port à Bagamoyo, leur potentiel accord d'un tracé d'oléoduc chauffé depuis l'ouest ougandais jusqu'à leurs côtes océaniques indiennes, mais également leurs immenses autres potentiels en matière de Tourisme, de Pêche ou bien même d'Agriculture.

Dernier volet qui a vu sa signature d'accords, l'année passée pour le renforcement de la coopération pour plus d'inclusion et durabilité dans les transports urbains et les secteurs agricoles avec la France maison mère et, il y a peu, avec la Chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (Capam). Ce renforcement des liens Franco-tanzaniens n'est pas rien et une vision gagnant-gagnant se voudrait pour chacun des territoires.



*Agriculture Tanzanienne de plus en plus structurée, financée internationalement et portée sur le développement durable. Ici, de jeunes pousses de café aux pieds du Kilimanjaro (@Ulrich Doering/Alamy)*

**Adapter le territoire de Mayotte selon ses propres spécificités**

C'est la vision conseil et premiers ressentis que nous confie **Fatma Washoto**, cheffe de cette délégation tanzanienne et professionnelle du développement économique : « Mayotte est une île, en ce sens, les priorités et besoins ne seront pas les mêmes ciblés avec la métropole. Mayotte se rapproche extraordinairement de Zanzibar en termes de similitudes. Mayotte peut aisément prétendre être une destination à la fois business et détente comme il a été cas pour nous avec Zanzibar. Le business est question de caractère un peu comme un lion qui a faim, les similitudes peuvent être exploitées ici, tout comme d'autres opportunités auxquelles nous n'aurions pas pensé sur notre sol. Tout est a dévoré, tout est possible dans nos échanges et c'est la raison pour laquelle nous sommes là. Nous y croyons » .

Une vision à la fois internationale mais également plus réaliste à échelle locale qui fait donc écho au sol tanzanien et son développement global tant aspiré « Quels que soient les souhaits d'évolution sociale et économique, il est question de plans. Des plans nationaux ou bien même locaux qui de surcroît, et de préférence, s'accordent entre eux. L'essentiel étant d'avoir des plans réalistes allant des classes populaires, en passant par le monde économique privé, aux plus hautes instances du Gouvernement ». Et lui demandant quels seraient, selon elle, les axes prioritaires à développer sur notre île, elle nous répond : « Nous ne sommes là que pour une imprégnation de 3 jours mais ayant survolé l'île en arrivant, il y a beaucoup de vert,



*Au centre, Fatma Washoto, unique femme de cette délégation tanzanienne est nourrie d'une vision très internationale*

l'exploitation agricole semble un point essentiel dans l'autonomie alimentaire. Vous êtes entourés d'eau, la pêche est un indispensable marché à exploiter et professionnaliser, l'Éducation est un moteur incontournable à tout cela. Là est mon point de vue résumé et basique avec juste une perception très rapide

du territoire. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce Monde est en perpétuelle évolution. Il faut accepter cela et savoir justement s'adapter en permanence, adapter ses plans. En Tanzanie, nous évoluons, il est également cas pour Mayotte ».

**Le secteur de la construction se veut porteur**

Parmi cette délégation, **Yahya Y. Kambaulaya**, homme d'affaires et patron de plusieurs entreprises notamment dans le secteur des transports de matériaux, de l'import ou encore de la construction : « Nous sommes aussi confrontés à une forte immigration et pression démographique sur notre sol, phénomènes d'insécurité compris, mais le travail de la surveillance des frontières, côtes incluses est également présent. C'est



*Graphique de l'évolution et balance économiques commerciales import-export entre la France et la Tanzanie*



indispensable, tout comme il faut rendre nos territoires attractifs. Le tourisme est un apport économique extérieur non négligeable. Et pour nourrir tout ce monde, habitants et touristes, il est important que les ressources naturelles soient exploitées, l'industrie de la pêche est primordiale pour Mayotte. Il faut donc trouver ce juste équilibre entre attractivité, authenticité et rendement locaux. Une vision en plusieurs points qui rapproche nos 2 territoires ».

Et concernant le volet purement construction, qu'est-ce que nos 2 territoires justement peuvent mutuellement s'apporter ? « Mayotte semble déjà avoir une expertise intéressante notamment dans le domaine de la construction. Je suis plutôt issu de la terre continentale plus qu'insulaire mais je vois notre rapprochement comme un échange fertile. Mayotte ne doit pas avoir peur de construire, c'est de toute façon indispensable, au regard notamment de tout ce que je viens d'énumérer. Il faut bien loger tout ce monde. Nous sommes de plus en plus nombreux. Nous produisons beaucoup de nos matériaux directement sur place, en grande quantité bien sûr. Des matériaux de qualité qui peuvent être profitables à Mayotte au besoin, sachant notre courte distance d'acheminement. Cela se veut intéressant du point de vue gain de temps, délais d'acheminement et coût moindre en comparaison d'une destination plus lointaine, même nationale européenne. Nous importons également des matériaux venant de l'étranger, voire même de loin; l'expertise de Mayotte ne nous laisse pas indifférente, c'est certain. Il serait intéressant que Mayotte nous perçoive comme un territoire dans son prolongement ».

### Une évolution aisément comparative

Le président de la Chambre de commerce nationale de Zanzibar, **Ali Suleiman Amour**, est l'un des rares de cette délégation à être déjà venu sur notre sol en 2011 et 2012, une vision intéressante quant à la trajectoire de notre département : « Nos 2 pays, je dis pays mais entendez Mayotte, sont assez similaires dans leurs évolutions sociale et économique qui dépendent principalement de ressources naturelles



*L'imprégnation du tissu mahorais se passe aussi par les danses pour le plus grand bonheur de nos convives*

essentielles à l'autonomie, notamment alimentaire. Du point de vue culturel, culinaire, traditionnel, nous sommes clairement cousins. Et concernant l'évolution de Mayotte, elle est marquée depuis l'aéroport. La modernité proposée désormais est très loin de la petite cahute que j'ai connue près de 10 ans en arrière. Nous sommes tous deux émergents mais je note que Mayotte a un développement en matière de nouvelles technologies et de numériques qu'il serait fort intéressant pour nous d'accroître en notre pays. Je pense que nous devons marcher main dans la main ».

### L'Agriculture Tanzanienne, une bonne longueur d'avance...

Parmi les convives rencontrés lors de cette seconde matinée

d'immersion qui se voulait basée sur la « Gastrodiplomatie » selon les propres termes des représentants mahorais de la Capam, il était intéressant de rencontrer divers acteurs ayant un regard technique à la fois sur notre île mais également la terre tanzanienne, dont près de la moitié de sa superficie (945 087 km<sup>2</sup> au total) se veut dédiée à l'économie agricole, armée de ses 70% de la population active, évoluant dans ce domaine professionnel. Et contre toute idée reçue, le Kenya n'est pas un exploitant plus important en ce domaine; il est bien utilisateur sous-jacent de la partie nord de la Tanzanie.

Ce regard pratique et objectif, c'est **Houssen Kikabay**, directeur de la coopérative **Dream Farms** basée à Mayotte et en majorité, sur la Tanzanie qui nous le partage : « En



matière d'agriculture, nous avons clairement un train de retard sur notre île. La Tanzanie comporte 28 régions, et chacune d'entre elles offre un école dédiée à l'Agriculture. Il est tout à fait possible d'envoyer nos jeunes là-bas pour se former. Des accords antérieurs de partenariat avaient été signés mais c'est tombé à l'eau. La Capam ouvre de nouveau la voie et il est impératif de s'y engouffrer. Historiquement, Mayotte s'est renfermée à la coopération régionale pour se préserver notamment lorsque des épidémies vivrières étaient apparues. Je prends l'exemple des bananes infectées dans les années 90. Il faut peu à peu reconnecter les liens et se rassurer mutuellement ». Des liens aussi basés sur le cahier des charges français et ses normes en matière d'utilisation de certains pesticides interdits mais encore utilisés dans l'Agriculture tanzanienne. Et cette conjointe évolution de confiance, tant dans les pratiques que dans l'allègement des lourdeurs administrativo-législatives d'import-export, que nos 2 nations doivent faire évoluer : « Dans notre travail de coopération, nous sommes



*Peut de choses séparent nos deux territoires comme l'illustre Ali Suléïman Amour dans ce râpage de coco improvisé sous l'oeil émerveillé des bouénis présentes*



justement amenés à tester le sol et voir quelle(s) exploitation(s) nous pouvons envisager et le test des résidus chimiques est aussi inclus. Donc ce travail d'accompagnement et d'évolution entre nos 2 territoires est déjà en place. Nous apportons une expertise plus occidentalisée et normée, nourrie d'une sensibilisation, tout en nous imprégnant de leur système d'exploitation qui incarne tout de même une avance que nous n'avons pas au regard, par exemple, d'un système d'irrigation extraordinaire, de réserves d'eau habilement stockées et exploitées ». Une saine et bienveillante diplomatie agricole où la France a aussi grandement à apprendre, sachant que l'Europe et d'autres pays internationaux, tel que le Canada, investissent justement beaucoup en Tanzanie.

Au regard du fort potentiel régional plurilatéral qu'il est désormais indispensable de développer pour notre territoire, espérons que ce nouveau pas de rapprochement Est-africain, franchi grâce à la Capam,



soit le point départ de bons nombres d'échanges fructueux pour l'autonomie de notre petit territoire ultramarin et franco-européen qui ne demande qu'à éclore dans ce giron géographique qui est aussi sien et pour lequel, il se doit de reconnecter économiquement et culturellement.

MLG



*Pour Houssem Kikabay, il est impératif que le travail en cours avec le Sgar porte rapidement ses fruits quant à la simplification législative tant aspirée entre nos 2 territoires*



*Puissent la Culture et les agricoles cultures lier nos 2 nations...*

		Exportations FAB	En %	Importations CAF	En %
<b>Ensemble</b>		<b>71 335 111 €</b>	<b>100</b>	<b>35 776 176 €</b>	<b>100</b>
AZ	Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	24 498 €	0,03	11 874 614 €	33,19
DE	Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	48 747 €	0,07	267 840 €	0,75
C1	Produits des industries agroalimentaires (IAA)	9 486 666 €	13,30	12 323 904 €	34,45
C2	Produits pétroliers raffinés et coke	895 979 €	1,26	113 €	0,00
C3	Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	22 694 525 €	31,81	1 481 511 €	4,14
C4	Matériels de transport	10 409 162 €	14,59	12 107 €	0,03
CB	Textiles, habillement, cuir et chaussures	711 331 €	1,00	1 913 543 €	5,35
CC	Bois, papier et carton	870 287 €	1,22	985 689 €	2,76
CE	Produits chimiques, parfums et cosmétiques	14 583 139 €	20,44	143 143 €	0,40
CF	Produits pharmaceutiques	4 437 445 €	6,22	1 277 €	0,00
CG	Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	3 054 028 €	4,28	1 123 295 €	3,14
CH	Produits métallurgiques et métalliques	2 331 051 €	3,27	25 372 €	0,07
CM	Produits manufacturés divers	1 622 752 €	2,27	5 309 460 €	14,84
ZZ	Produits divers	165 501 €	0,23	314 308 €	0,88

Source : Douanes françaises

*Structure des échanges de biens entre la France et la Tanzanie en 2022 (DR)*



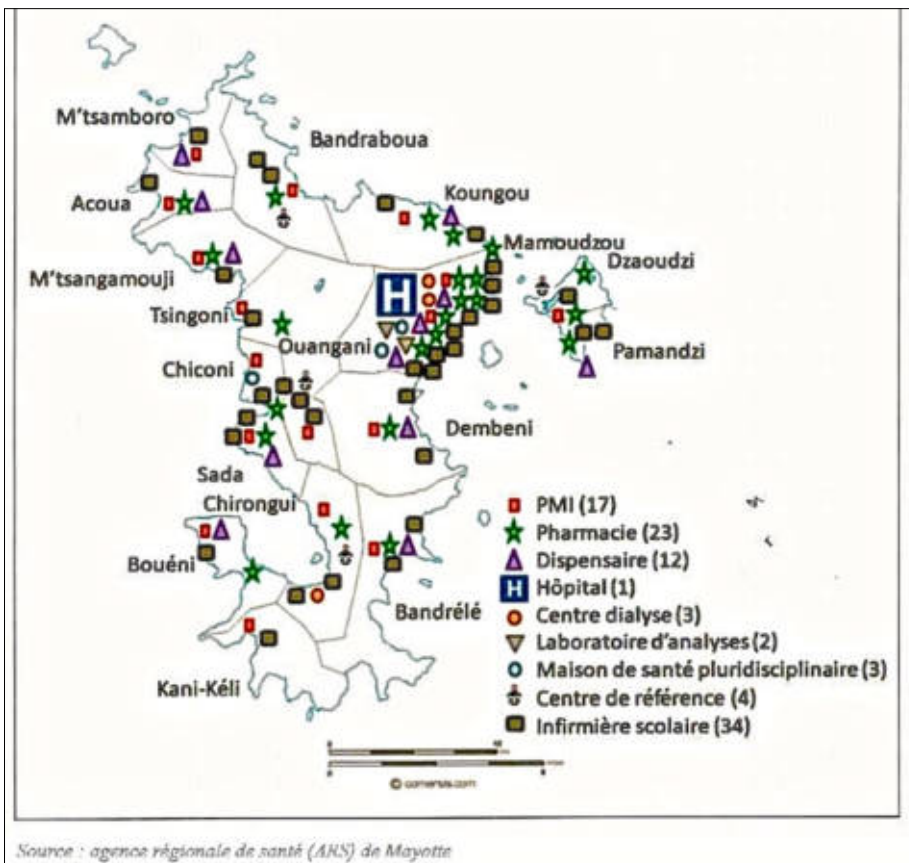
# SANTÉ : Rapport critique de la CRC sur les PMI : Le conseil départemental trop isolé face aux enjeux migratoires

La Chambre régionale des comptes livre sur les Protections Maternelles et Infantiles de Mayotte un rapport comptable, mais aussi contextuel, ça n'a pas toujours été le cas. Emblématique pour qui travaille avec le conseil départemental, il met en avant les difficultés structurelles, liées notamment à son organisation interne, et conjoncturelles, avec la part belle à l'impact migratoire. Les propositions émises peuvent, si elles sont suivies, guérir la maison Département de bien des maux.

Qui de l'œuf ou de la poule ? Une comparaison osée pour ces Protection Mères enfants qui prennent en charge le suivi de grossesses et des enfants



*Attente à l'actuelle PMI de Koungou (Archives)*



jusqu'à 6 ans. Car les élus sont frileux à mettre en place une politique à destination des populations migrantes faute de compensation suffisantes de l'Etat, qui de son côté ne veut octroyer des aides qu'avec une garantie de volonté politique...

Face au désert médical et l'absence de suivi de grossesse aux Comores, les Protections Maternelles et Infantiles (PMI) sont vues comme un havre de sécurité pour les femmes enceintes arrivant par kwassa.

La PMI est en France, une compétence obligatoire des départements. Quand elle a été transférée au Département en 2006, elle n'avait pas donné lieu à une compensation budgétaire, rappelle la CRC qui a analysé son fonctionnement depuis 2017. De même que sur l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce qui explique pour ceux qui ne connaissent pas le dossier, le retard pris à l'allumage. C'est un rapport de l'IGAS (Inspection générale des Affaires sociales), encouragé par le

président Soibahadine, qui aura mis cette aberration à jour. Donnant lieu en 2018 à une compensation rétroactive de 105,7 M€ au titre de la période 2009-2017, ainsi qu'une dotation annuelle de 14,5 M€ à compter de 2018. Une enveloppe spécifique de 20 M€ a en outre été octroyée pour le financement du programme de construction et de rénovation des centres d'accueil des PMI.

Des sommes sécurisées, avait demandé l'Etat, sur un budget annexe appelé pôle santé, famille, enfance (SFE). Ce qui a eu un effet « inattendu et paradoxal », indique la Chambre puisque ces compensations ont été considérées comme des plafonds de ressources à ne pas dépasser, alors qu'elles devaient être vues comme un apport supplémentaire de ressources. Un frein aux dépenses notamment d'investissement. D'autre part, les trois-quarts des crédits sont partis vers l'Aide sociale à l'enfance (119,1 M€) au détriment des PMI (61,5 millions d'euros).

### Les PMI, un gouffre au péril imminent pour le CD

Le rattrapage de financement a permis de déployer les premiers outils de l'ASE (prévention spécialisée, accompagnement et hébergement

collectif des mineurs, subventions aux associations de protection de l'enfance, etc.) en raison notamment de l'urgence à prendre en charge les mineurs accompagnés, mais au détriment des PMI, il et représente une ressource financière « non pérenne » souligne la CRC. Quant aux dotations annuelles de 14,5 millions d'euros, elles sont fixes chaque année alors que les besoins en prise en charge des futures mères avec enfant sont croissants.

En investissement, 15 millions d'euros sur les 20 millions alloués par l'Etat ont été mobilisés pour la mise en œuvre du programme de reconstruction, de réhabilitation et d'équipement des centres d'accueil. Actuellement, seuls quatre centres d'accueil ont été réalisés sur les dix qui sont prévus. La Chambre émet l'éventualité de rattacher le budget de la PMI au budget général.

De nombreux dysfonctionnements de gestion des PMI sont soulignés, imputables notamment au format « Unité de gestion » mis en place. Le directeur envisage la réorganisation complète des structures managériales, avec le découpage de Mayotte en deux territoires ayant à leur tête une équipe de coordination et de supervision. La Chambre préconise un suivi régulier

de l'exécution budgétaire dans une meilleure coordination entre la DGS et le Pôle Santé, Famille, Enfance.

« L'hypertrophie des dépenses récurrentes par rapport aux recettes de même nature rend la situation financière du budget annexe SPE préoccupante, en dépit des moyens de compensation qui ont été accordés par l'État », constate la CRC. Pire, cela pourrait faire plonger le conseil départemental tout entier, « Les services de la collectivité sont conscients de l'insoutenabilité à très court terme de la trajectoire actuelle du budget annexe SPE », et ont fourni à la Chambre 4 scénarios d'évolution dont la dernière version fait état d'un déficit prévisionnel de 155,8 millions d'euros en 2025, « qui suffirait probablement, s'il se vérifiait, à mettre en péril le fonctionnement même de la collectivité ».

### Pas de remboursement des actes... faute de logiciel

D'où la recommandation des magistrats, devant « l'ampleur de la dégradation de la situation financière du budget annexe », de maîtrise des dépenses et de recherche de ressources nouvelles. Et il y en a.

On sait que le public qui consulte en



*La PMI de Combani opérationnelle depuis un an*



PMI est constitué à 90% d'étrangers. Mais la prise en charge des 10% d'assurés sociaux qui devrait être remboursée en partie par la Caisse de sécurité sociale, ne l'est pas, faute d'informatisation et de logiciel adapté. Le manque à gagner est de plus de 6 millions d'euros.

Pour les non-assurés sociaux, on sait que le conseil départemental supporte les charges sans compensation. Un fait dénoncé par [le rapport interministériel "caché"](#) dont nous avons révélé les grands traits. Et qui incite les magistrats à écrire qu'une « mise en place de l'AME ou d'un dispositif équivalent paraît de plus en plus plausible ». L'Aide médicale d'Etat permettrait l'accompagnement des soins des non affiliés sociaux. Encore faut-il que le conseil départemental se dote du logiciel de facturation manquant...

Par ailleurs, « une réflexion s'engage autour d'une extension des actes remboursés par l'assurance maladie à la PMI ».

Autres recettes, les fonds européens. Mais là encore, il va falloir donner des garanties. Or, des 11 millions d'euros de l'enveloppe FEDER 2014-2020 pour la construction-rénovation des 10 centres d'accueil, quasiment aucun acompte n'a été versé, preuve des « difficultés de la collectivité territoriale à organiser et assurer avec rigueur dans la durée le suivi administratif et financier des dossiers pour le financement des investissements », ce qui pourrait entraîner « un risque de perte définitive de recettes potentielles pour la PMI, de l'ordre de 10 M€ ». La création de la cellule « Europe » au sein du Département en 2022 doit répondre à cette problématique.

**Lenteurs administratives**

Outre la fragilité des entreprises locales, soulignée par la CRC, le Département s'est dit « conscient de la faible capacité de ses services à conduire et suivre les projets de reconstruction des centres d'accueil », la collectivité a ainsi passé avec la société publique locale (SPL) 976 une

N°	Nature	Domaine	Objet	Mise en œuvre	Mise en œuvre en cours	Non mise en œuvre	Page
1	Performance	Gouvernance et organisation interne	Arrêter le schéma départemental de la PMI d'ici la fin du premier semestre 2023.		X		12
2	Performance	Gouvernance et organisation interne	Structurer le dialogue de gestion entre la direction générale des services (DGS) et le pôle santé, famille, enfance (SFE), à travers la formalisation, dès 2023, d'un suivi régulier de l'exécution budgétaire du budget annexe SPE et l'amélioration de la fiabilité des analyses prospectives réalisées tant en fonctionnement qu'en investissement.			X	33
3	Performance	Relations avec les tiers	Dès 2023, vérifier systématiquement l'utilisation des subventions attribuées, selon une méthodologie commune et formalisée, et recourir aux clauses résolutoires en cas d'inexécution totale ou partielle des projets ou des obligations des bénéficiaires.			X	35
4	Régularité	Gestion des ressources humaines	Mettre en place un système de contrôle des horaires rigoureux et effectif d'ici fin 2023, afin de garantir le respect de la durée annuelle du temps de travail de 1 607 heures, conformément au décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale.			X	37
5	Performance	Gestion des ressources humaines	Accompagner les agents d'accueil des centres d'accueil le souhaitant dans une démarche de qualification, afin qu'ils puissent disposer du diplôme d'aide-soignant, à l'horizon de la fin 2024, et contribuer ainsi à améliorer le service rendu aux usagers.		X		38
6	Performance	Situation financière	Adopter et commencer à mettre en œuvre, dès 2023, un plan de redressement afin de rétablir avant la fin de la mandature les conditions d'un équilibre durable du budget annexe SPE.			X	42
7	Performance	Situation financière	Mettre en place une facturation opérationnelle et effective à la caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) de l'ensemble des actes et consultations de PMI éligibles d'ici fin 2023.		X		45
8	Performance	Gestion des ressources humaines	Travailler d'ici fin 2023 sur les maquettes organisationnelles des services de « PMI enfants » et « PMI femmes », de manière à s'assurer de la meilleure adéquation entre les ressources déployées et l'activité réalisée.			X	53

*Les recommandations de la CRC*

convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Ces « lenteurs administratives » pénalisent l'action des personnels médicaux trop souvent confrontés à cette inertie, certaines zones géographiques étant plus sollicitées que d'autres, « dans le service 'PMI femmes' de Chiconi, 474 consultations ont été réalisées en 2021 avec un effectif d'une sage-femme », alors que celui de Koungou « a réalisé 3.569 consultations, soit 7,5 fois plus, avec un effectif de deux sages-femmes ».

En conclusion, si la Chambre relève « l'implication forte du vice-président en charge du secteur ou encore du recrutement d'un directeur expérimenté et motivé », elle constate que les résultats ne sont pas « à la hauteur de l'urgence de la situation ». A plusieurs reprises, il est suggéré

un triumvirat CD-CHM-ARS à la tête du Pôle Santé, Famille, Enfance, « le Département de Mayotte n'est pas pour l'heure en mesure de relever seul ces défis », d'autant plus que « ses difficultés sont liées en partie aux effets d'un contexte migratoire sur lequel il n'a aucune prise ». Au minimum, toute aide supplémentaire pour la PMI doit être « subordonnée à l'amélioration de sa gestion, via un accompagnement formalisé par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens faisant l'objet d'un suivi régulier, rigoureux et effectif. »

Consulter le [Rapport CRC PMI Mayotte 2022](#)

**Anne Perzo-Lafond**

**Téléchargez l'avis**

- [Rapport CRC PMI Mayotte 2022](#) (721 kB)



# SOCIÉTÉ : La circulation alternée à Mamoudzou dès ce lundi validée par l'Etat

Contrairement à 2021, l'arrêté du maire de Mamoudzou est applicable. A moins d'un recours de dernière minute, nous allons donc circuler en mode pair et impair sur cette commune dès lundi, sur une période test d'un mois.

Sous réserve d'un éventuel référé administratif, l'arrêté d'Ambdilwahedou Soumaila qui a également consulté ses administrés, sera effectif ce lundi 19 juin dans la commune de Mamoudzou. Il n'a pas été contesté par le contrôle de légalité. Les plaques paires se terminant donc par 0,2, 4, 6, 8, circuleront les mardis et jeudis, et les impaires, 1, 3, 5, 7, 9, les lundis et mercredis.

Le maire avait déjà tenté de réduire la circulation dans sa commune en 2021, mais le tribunal administratif, sollicité

par trois recours, l'avait stoppé en plein vol. Trois arguments étaient développés pour suspendre l'arrêté : son absence de compétence en terme de police des routes de sa commune « les articles L. 411-1 à L. 411-5 du code de la route ne sont pas applicables à Mayotte », l'absence de parking relais aux entrées de ville « pour que les personnes venant de l'extérieur du secteur défini puissent déposer leurs véhicules », et l'offre insuffisante de taxis, qui « ne permet absolument pas la gestion des 11.000 personnes qui pour la plupart arrivent et repartent au mêmes horaires » de la commune.

Le maire que nous avons interrogé à propos de ces contours juridiques et techniques, indique avoir « travaillé le sujet avec la DEALM pour garantir son effectivité », et invoque les navettes

mises en place par la CADEMA.

## Les maires ont bien compétence sur la circulation

Sur le premier point, une évolution a bien eu lieu. Tout d'abord, l'arrêté pris par le maire ne concernerait pas le code de la route, mais le code des collectivités territoriales qui s'applique à Mayotte. De plus, les textes ont évolué mais n'avaient pas été totalement retranscrits, selon nos informations, il y a eu consolidation des textes, les maires ont bien compétence sur la circulation.

Le 2<sup>ème</sup> point a été pris en compte en amont, puisque la CADEMA a aménagé un parking relais au Nord de Mamoudzou, derrière Mayotte la 1<sup>ère</sup>, et un au Sud, accolé à l'aire de jeux de Passamainty. D'autres aménagements ont été mis en place, [comme nous le rapportons](#).

Quant aux taxis, ils ont été mobilisés par la CADEMA sur le transport des usagers.

Il n'en demeure pas moins que l'absence d'offre de transport public concrète en interurbain du conseil départemental, c'est à dire depuis le Nord et le Sud de Mayotte, peut créer une rupture d'égalité, comme [l'avait signalé l'ingénieur en mobilité Mohamed Hamissi](#) dans nos colonnes. C'est pourquoi la communauté d'agglomération du Grand Nord, qui a d'office la compétence de mobilité, ainsi que la Communauté de communes du Sud qui peut la réclamer, ont été associées pour proposer des solutions, comme [nous l'avons indiqué](#).

Car en l'état de l'arrêté, comment fait un usager qui habite à Majikavo Koropa et travaille à Tsoundzou, qui doit laisser sa fille à l'école sur le trajet ?

En clair, la CADEMA est sur tous les fronts, même sur les zones qui relèvent de la compétence du CD.

**NAVETTES CADEMA**  
Au départ du NORD ▼

**SERVICE GRATUIT**  
Conservez votre ticket jusqu'à l'entrée du bus. Il vous permettra d'effectuer le trajet retour.  
A partir du 19 Juin 2023  
Les horaires peuvent changer. Consultez : [caribus.mobilite.yt](http://caribus.mobilite.yt)

Au départ du NORD		Au départ du SUD	
Direction	Horaires	Direction	Horaires
Alger	05:30, 06:00, 06:30, 07:00, 08:00	Alger	04:30, 04:45, 05:00, 05:20, 05:30, 05:40, 06:00, 06:20, 06:40
Retour	15:00, 15:30, 16:00, 17:00, 18:00, 19:00	Retour	15:30, 16:30, 17:00, 17:30, 18:00, 19:00
Alger	15:00, 15:30, 16:00, 17:00, 18:00, 19:00	Alger	15:00, 15:00, 15:30, 16:00, 17:00, 18:00, 19:00

Nouveaux horaires de navettes

A.P.L.



C'est donc ce lundi 19 juin que le Grand-Mamoudzou met en place son dispositif de circulation alternée qui risque de causer bien des casses-têtes logistiques pour les citoyens et salariés de ladite zone. En ce sens, la Cadema renforce son service de navettes gratuites.

Entendue et appréhendée depuis un certain nombre de semaines, pour ne pas dire de mois, la mairie de Mamoudzou a donc récolté tous les accords nécessaires afin d'acter son plan de fluidification routière sur la zone étendue de sa commune. Un plan qui n'est pas sans mal niveau problématique collatérale mais pour laquelle la Cadema, en concertation avec le maire Ambdilwahedou Soumaila, a souhaité, une fois de plus, donner pleine réactivité au profit des usagers.

#### Passamainty : Parking et arrêt activés

Symbolique point névralgique du projet grand tout qu'est le Caribus, les habitants originaires des territoires centre et Ouest (route de Vahibé) pourront donc venir jusque sur la zone de Passamainty, pour y déposer leur véhicule en un parking dédié et sécurisé, afin de prendre les navettes gratuites qui leur seront proposées. Des navettes mises en place certes, dans le cadre d'une réponse directe à cette problématique de circulation propre à la capitale économique de notre île, mais également dans une approche nouvelle à venir, offrant un réseau de transport en commun enrichi et une densification des lignes desservies. Solution fertile et nouveau mode de vie auxquels on aspire tous pour lutter contre ces problématiques démographiques aussi liées à une saturation du réseau routier et de la centralisation mamoudzienne.

Outre une impérative forme de solidarité et un retour finalement en des valeurs plus anciennes propres à notre territoire, et pourquoi pas le mode plus accru d'un système de co-voiturage, la Cadema monte aussi en puissance afin de faciliter le quotidien des actifs mahorais, au regard de cette mesure restrictive routière.

#### Vers un élargissement propre aux intercos voisines



*Le plan d'action et réactivité de la Cadema entre en vigueur ce lundi 19 juin aussi en réponse à l'arrêté de la municipalité de Mamoudzou*

Ayant à coeur de proposer des solutions concrètes et cohérentes aussi hors des frontières du territoire Cadema, **une réunion d'urgence a lieu ce lundi en présence des acteurs de l'interco concernée, du Conseil départemental mais également des communautés de communes des grands Nord et Sud** afin d'envisager au plus vite un agrandissement du tracé desservi par les navettes, allant ainsi chercher les concitoyens de Mayotte au plus près de leur respectif lieu d'habitation. Une indispensable mutualisation des visions au profit d'un efficient réseau de transport élargi qui vise déjà des points névralgiques, notamment de zones naturellement facilitées en termes de stationnement, tels que la prison de Majicavo ainsi que le Port de Longoni pour le Nord. « *Il est important pour nous de penser de manière globale afin de résoudre ces problématiques et apporter solutions concrètes face ce problème de mobilité qui touche notre territoire* » nous indique **Fabien Trifol, directeur général de l'aménagement au sein de la Cadema.**

#### Les contrôles routiers après les arrêts de bus

Cela va de soi qu'il serait insensé de pénaliser les gens alors que des solutions pratiques ne leurs sont pas entièrement proposées. En ce sens, les check-points de vérifications des plaques d'immatriculation se feront après les principaux parkings des navettes qui se veulent surveillés depuis l'aube jusqu'au passage de la dernière navette, en début de soirée. Pour résumer, même si l'on

entre en zone Cadema et que nous ne sommes pas censés y être sachant que ça n'est pas notre jour d'autorisation de circuler, et bien nous pourrions tout de même nous rendre sur le parking le plus proche de notre itinéraire, afin de stationner notre véhicule et prendre par la suite la navette qui nous est dédiée.

Les personnes de la zone Sud pourront ainsi garer leur voiture au parking d'Hajangoua, ceux de la zone Sud-Ouest au parking de Tsararano, ceux du Centre-Ouest au parking de Passamainty et ceux du Grand-Nord au parking des Hauts Vallons/Mayotte 1ère (derrière l'édifice).

Au regard de tout cela, les conducteurs qui délibérément tenteront de passer après ces zones de stationnement, alors qu'ils ne sont pas autorisés à prendre leur véhicule ce jour, s'exposeront à une sanction punitive de type contravention.

#### Une ligne téléphonique informative et gratuite

Le service AlloCadema est un numéro gratuit de renseignement, relatif à la mise en place de tout ce dispositif routier. Accessible du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12H, les agents d'AlloCadema se tiennent à l'entière disposition des mahorais afin de répondre au maximum aux divers et légitimes questionnements.

#### Un seul numéro : 0801 90 76 16

#### Une flexibilité de rotations renforcées



La première navette Cadema de la zone Nord, partira à 5h30 de Mayotte 1ère et à 4h30 de la zone Sud, à Hajangoua. Les départs, au moyen d'un parc motorisé de 11 bus (d'une capacité de 60 places), se succéderont par la suite toutes les 15 à 30 minutes en fonction des secteurs mais se voudront avant tout évolutifs et flexibles au niveau des horaires : « L'arrêt de la ville de Mamoudzou prend effet à 5h et s'arrête à 19h. Notre but était de couvrir cette interdiction stipulée dans l'arrêté sur des créneaux où les gens ont vraiment besoin de se déplacer, notamment pour motif professionnel. Donc le matin en gros, de 5h à 8h et l'après-midi, heures de fin de bureau, de 16h à 18h, là où vraiment le pic de circulation se fait vraiment sentir » précise **Fabien Trifol** avant de poursuivre : « Notre souci étant vraiment d'être le plus efficace possible pour la population et de lui apporter des solutions concrètes; si nous nous rendons compte qu'il y a nécessité d'ajouter des navettes ou bien même de rallonger les horaires de passage et bien nous le ferons. Cela marque aussi quelque part le point de commencement d'un réseau de transport urbain sur Mamoudzou, les prémices du Caribus, notamment pour la zone Sud qui sera mis en place courant 1er trimestre 2024 ».



*Plan des parkings et arrêts pris en charge par le service Cadema et prémices de ce que sera le réseau urbain Caribus*



*Les navettes Cadema qui rencontraient de plus en plus de succès vont-elles être victimes, par force des choses, de leur nouveau succès ?!*

# Appel à Candidatures

## Conseil Intercommunal de l'Environnement de la **CCPT**



**Devenez acteurs de la transition écologique et  
énergétique de Petite Terre**

**Agir pour construire un avenir durable  
pour nos enfants !**

**Le dossier de candidature est disponible  
à la Communauté de communes de Petite  
Terre et sur  
[mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr](mailto:mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr)**

**Dossier  
A déposer par email avant 23 juin 2023**





# ÉCONOMIE : Mayotte veut développer sa souveraineté alimentaire avec la Tanzanie

Dans le cadre d'un partenariat organisé par la Chambre d'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPAM) de Mayotte, l'île aux parfums a accueilli durant trois jours, du 15 au 18 juin, une délégation venue de Tanzanie et du Zanzibar composée de ministres et de représentants du secteur privé. L'objectif de cette visite était de renforcer la collaboration entre ces territoires en matière agricole.

Le 11 août 2022 Mayotte accueillait déjà une première délégation Tanzanienne. Aussi pour cette deuxième visite, les autorités mahoraises avaient mis les petits plats dans les grands en organisant une conférence vendredi matin, au sein de l'hémicycle Younoussa Bamana du Conseil départemental, en présence de la délégation bien sûr mais aussi de nombreux institutionnels de l'île. Car l'objectif de cette seconde visite est bel et bien d'accroître la coopération économique et agricole entre les différentes parties. « Mayotte et la Tanzanie ont des liens forts depuis longtemps, a rappelé le Président du Conseil départemental, Ben Issa Ousséni.

Le but de cette visite est de renforcer nos liens et de consolider notre partenariat à travers la recherche de solutions communes. Mayotte est un poste avancé de l'Union européenne au sein du canal du Mozambique. Aussi, notre territoire est un atout pour effectuer des partenariats avec nos voisins et ainsi réaliser des objectifs communs », a insisté Ben Issa Ousséni. Pour le maire de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaila la présence de cette délégation va permettre de constituer un réseau d'acteurs locaux et de développer des relations avec nos voisins. « Ce partenariat offre la possibilité de mettre en place une stratégie et une vision communes pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyens Mahorais. Nous allons ainsi renforcer les liens entre ces territoires à travers des échanges agricoles et culturels, se félicite, le maire de Mamoudzou. L'objectif est ainsi d'établir et de générer une relation pérenne ».

**« Il faut que ce partenariat profite aux deux territoires »**

Quant à la cheffe de la délégation tanzanienne, Fatma Washoto, elle s'est

réjouie de cette invitation qui devrait engendrer « un partenariat durable et commun ». En effet, cette seconde visite fait suite à la signature d'une lettre d'intention qui a eu lieu entre la chambre de commerce du Zanzibar et la Capam. « Nous devons travailler ensemble car c'est la clé pour libérer le potentiel du secteur privé, a-t-elle expliqué. Ce partenariat est une opportunité pour le Zanzibar et pour Mayotte dans l'échange des connaissances et des expertises. Cela va permettre de créer du business pour les deux territoires. Nous devons ainsi promouvoir notre collaboration pour engendrer une croissance économique durable car le Zanzibar et Mayotte dépendent tous les deux de l'agriculture. C'est pour cela que nous devons trouver des solutions aux défis actuels et futurs », a-t-elle déclaré devant l'assemblée.

Pour cela une plateforme va être créée afin de permettre aux entreprises de trouver des solutions pour « un environnement commercial plus favorable », notamment en permettant un transport maritime plus efficace et approprié. « Il faut que ce partenariat profite aux deux territoires. Je suis impatiente de voir les fruits de cette collaboration. Il convient donc de réinventer un avenir partagé et collectif. Nous devons ouvrir le chemin pour un accord économique durable. On ne peut plus agir de manière indépendante et pour cela nous devons mettre en place des outils. Je suis donc fière et ravie de la signature de cet accord avec la Capam ».

**Offrir à Mayotte une souveraineté alimentaire**

Pour le président de la Capam, Saïd Anthoumani, la venue de cette délégation sur notre territoire est une formidable opportunité d'échanges pour le commerce et les investissements. « Ce partenariat va favoriser l'autonomie et la sécurité alimentaire à Mayotte. C'est une condition indispensable à la stabilité de notre territoire. C'est



*La délégation Tanzanienne est arrivée jeudi dernier sur le sol mahorais*



*La délégation a été reçue officiellement au sein du Conseil départemental*

clairement notre objectif, explique-t-il. Mayotte vit essentiellement d'une agriculture vivrière. Nous devons mettre en place une politique agricole adaptée à la population en permettant l'accès à des denrées alimentaires et ainsi nourrir correctement les Mahorais qui comme chacun sait connaissent des difficultés à ce niveau-là. Mayotte n'est pas auto-suffisante de ce point de vue.

Nous devons limiter au maximum nos importations lointaines qui viennent d'Europe par exemple. En Tanzanie, ils mangent quasi la même chose que nous, l'idée est donc de faire venir de la nourriture à Mayotte. Pour cela, nous devons travailler sur la législation, les règles, les normes et sur la traçabilité des produits », poursuit Saïd Anthoumani.

L'enjeu de cette visite était donc « d'inscrire dans le marbre » les closes de ce partenariat en matière d'agriculture. Pour cela la Tanzanie va mettre à disposition du foncier en échange d'investissements de la part des Mahorais, grâce notamment aux fonds européens. Ils vont investir en embauchant la main d'œuvre locale car ce pays connaît un fort taux de chômage concernant sa jeunesse notamment. Ce sont ainsi potentiellement 200.000 hectares de terres fertiles, situés à côté du lac Victoria, qui pourraient être mis en culture et être ainsi exploités. Au mois d'août prochain des membres de la Capam et des investisseurs agricoles Mahorais se rendront en Tanzanie afin de voir le foncier proposé et d'étudier quels produits alimentaires peuvent être cultivés en fonction des besoins de Mayotte et du Zanzibar. Ce sera aussi l'occasion de développer les liaisons maritimes entre ces deux territoires afin notamment de pallier aux difficultés d'approvisionnements. Car comme le rappelle le président de la Capam, « L'objectif de cette coopération est d'aboutir à un partenariat gagnant/gagnant ».



*Les membres de la délégation entourés de représentants Mahorais*

**B.J.**



# ENVIRONNEMENT : Ouverture en fanfare de la saison des baleines



*Premiers bonds de baleine à bosse immortalisés ce samedi (Photo exclusive JDM)*

**Les baleines à bosse arrivent dans le lagon chaque année à la saison sèche pour mettre bas protéger leur petit. C'est par un magnifique saut que l'une d'elle a lancé la saison 2023 devant les prestataires nautiques du lagon.**

Après s'être nourries dans les eaux froides de l'Antarctique pour constituer les réserves de graisse nécessaires, les baleines à bosse effectuent leur grande migration annuelle vers des eaux plus

chaudes, favorables à leur reproduction.

Habituellement, c'est aux alentours de mi-juillet que l'on commence à apercevoir ça et là dans le lagon de Mayotte les jets d'air expirés par leurs événements. Cette année, les premières baleines font donc une arrivée précoce dans nos eaux protectrices.

Les passagers de l'opérateur Naut'iles ont eu la chance d'assister aux premiers

ronds dans l'eau des mammifères dans le Nord de l'île, dont l'une les a salués d'un magnifique saut, immortalisé par notre rédaction présente sur les lieux.

Selon la carte [d'identité publiée par le Parc Naturel marin](#), ces bestiaux peuvent mesurer environ 16 mètres et peser jusqu'à 40 tonnes. La baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) au corps large et robuste peut vivre plus de 40 ans. Il y en aurait entre 11.000 et 18.000 dans les eaux de l'Afrique de l'Est.

Les baleines, comme les dugongs et les dauphins, sont des mammifères. Elles portent leurs petits pendant 12 mois, mettent bas et allaitent. La femelle a un seul petit à la fois tous les 3 ans et donne naissance à 10 à 15 petits dans sa vie. 50% des jeunes atteignent l'âge de 1 an, ce qui représente un fort taux de survie.

La baleine à bosse se nourrit de krill et de petits poissons dans l'eau qu'elle filtre grâce à ses fanons.

**Anne Perzo-Lafond**



*Un petit tour et puis s'en est allée*

# SPORT : Ce n'est qu'un au revoir Wendie !

Après presque 3 semaines passées sur notre sol, la star féminine du ballon rond a finalement quitté, non sans un pincement au coeur, notre petit caillou mahorais ce samedi dernier. L'occasion d'échanger 2 mots avant son envol qui l'amène pour un mois de préparation intensive avec son équipe des bleues, objectif Coupe du Monde féminine de football 2023 en Australie et Nouvelle-Zélande.

**JDM :** Plus qu'une simple visite express, vous vous êtes littéralement imprégnée de notre île, quels sont tes ressentis avec recul ?

**Wendie Renard :** J'ai été émue et émerveillée par cette accueil à la fois simple et chaleureux. Je suis moi même des îles, de Martinique comme vous le savais, je connais cette ambiance qui me fait chaud au coeur avec en plus une nature omniprésente qui m'est indispensable. Les rapports sont a la fois joyeux et respectueux. La population de Mayotte est très jeune mais une chose est certaine, rencontre après rencontre, on ressent à la fois cette envie et ce besoin criant. Et pourtant, déjà avec le peu de moyens qu'ils ont, ils arrivent à faire des miracles. Cette débrouillardise m'a rappelée ma jeunesse où on matérialisait nos cages avec des

chaussures ou des bouts de bâton; c'est cette simplicité que j'ai retrouvée ici. Cela était vraiment un bon séjour à la fois personnel, professionnel et même touristique.

**Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?**

**Wendie Renard :** Malgré le manque de structures professionnelles, je dirais partout où je suis passée, j'ai quand même pu voir des terrains. La passion est là c'est indéniable. Les choses se font en grande majorité grâce à la détermination des gens en ce moment. La population de Mayotte est jeune et, je me répète, elle est



*Wendie Renard, star et multi-capée du football qui a été une ambassadrice hors pair pour notre jeunesse mahoraise tant dans sa diplomatie approche professionnelle que son côté simple et abordable*



aussi jeune dans l'encadrement. Les jeunes ont envie de s'amuser certes mais ils veulent aussi une ligne de conduite qui est indispensable pour la professionnalisation et la montée en puissance. S'accrocher à ses rêves c'est bien mais en avoir les moyens c'est mieux. Je suis confiante pour le futur de Mayotte, les idées suivent naturellement leur cours et elles vont se développer par force des choses; de toutes façons, c'est le principe même de ce monde : le changement et l'évolution. Même dans les hautes instances, il s'agit d'une jeune population mais on ressent que ces jeunes ont envi vraiment d'apporter quelque chose à leur territoire. Ma venue ici et l'enthousiasme du président de la Cadema sont bien évidemment indissociables. À travers les rencontres et les discussions on se rend compte qu'il y a plein de projets qui sont en cours et c'est positif pour Mayotte. Qu'il soit question de mon investissement personnel au regard de cette académie ou bien d'autres projets, dans tous les cas tout est



*Les échauffements Made in Mayotte comme on aime...*

bénéfique pour Mayotte.

**Mayotte est un terre de football ?**

**Wendie Renard :** Ah bien sûr ! La population est jeune je l'ai déjà dit mais elle a un fort potentiel pas forcément que footballistique d'ailleurs, un potentiel sportif c'est indéniable. Le talent est une chose le travail en est une autre. Ce talent a justement besoin d'être encouragé, guidé, il faut pouvoir répéter au quotidien ces qualités. C'est par la régularité soutenue qu'on progresse. Qu'il soit question de structure ou bien même de milieu scolaire. J'ai aucun doute quant au talent de Mayotte. Le plus important est que les jeunes puissent suivre leurs rêves et qu'ils aient les opportunités de le faire dans un cadre bien structuré et après le travail fera le reste.

**Et s'entraîner sur le sable mahorais c'était sympa ?**

**Wendie Renard :** Clairement le cadre est idyllique (rires). On peut pas rêver mieux en termes de conditions, c'est apaisant. Moi qui viens d'une île, ce sont des conditions qui me parlent. Ça ressource pour revenir encore plus forte dans l'Hexagone. C'est beaucoup plus beau, beaucoup plus facile, même mentalement, lorsqu'on se réveille dans ce genre de cadre. Le bruit des vagues c'est quelque chose d'apaisant et de ressourçant



*Une prestance alliée à une grande taille qui n'ont laissé personne indifférent. Filles et garçons, futurs espoirs du football mahorais ont été impressionnés et conquis*



pour moi. Comme chez nous, le coq chante et la nature chantent, c'était foncièrement agréable pour moi. On se ressource différemment dans les îles, c'est indéniable. Mes batteries sont pleinement rechargées et pour répondre à la question, oui, le sable mahorais est très agréable et j'espère qu'il me portera chance pour cette Coupe du Monde (clin d'œil). Je souhaite très sincèrement remercier toute la population mahoraise pour l'accueil, le soutien; tous ces sourires et ces visages inconnus qui étaient bienveillants, je souhaite vraiment leur dire MERCI. C'était certes une très belle première pour moi mais je vous garantis que ça ne sera pas la dernière....



*Allez les Bleues ! Allez Wendie (DR LP/Arnaud Journois)*

En entrainement dès ce mardi 20 juin, avec la sélection nationale souhaitons à notre capitaine des bleues, nouvellement mahoraise de coeur, de briller dans cette 9ème édition internationale féminine qui comportera 32 sé-

lections et qui débutera du 20 juillet au 20 août 2023. Croisons les doigts et allez Wendie, toi aussi réalise cet ultime rêve personnel et ramène-nous

la coupe à la maison (et sur le barge lors de ton prochain voyage à Mayotte qui sait ?!)



*Mayotte indéniablement terre prometteuse du football*



## Sénatoriales : 540 grands électeurs pour élire les deux sénateurs mahorais

Les élections sénatoriales se déroulent selon un mode de scrutin majoritaire à deux tours auquel participeront 540 grands électeurs à Mayotte : les parlementaires, les conseillers départementaux et les représentants des communes issus des réunions des conseils municipaux des 9 et 13 juin 2023.

Les déclarations de candidature seront reçues à la Préfecture de Mamoudzou, bureau des élections, à partir du lundi 4 septembre 2023 au jeudi 7 septembre de 8h à 16h et jusqu'au vendredi 8 septembre 2023 de 8h à 18h heures.

Pour l'instant, 7 candidats se sont faits connaître à Mayotte. Le sénateur sortant Thani Mohamed Soilihi RDPI issu du parti présidentiel, dont ce serait le 3ème mandat, les LR Zaidou Tavanday et Abdoul Doukaini, l'avocat MDM Nadjim Ahamada, le maire Nema de Dzaoudzi Labat-toir Saïd Omar Oili, le cégétiste Salim Nahouda et le maire centriste de Boueni Mouslim Abdourahamane. D'autres personnalités sont en coulisse et pourraient se déclarer.

Le vote aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 de 8h30 à 11 h pour le 1er tour, les résultats seront proclamés à l'issue du dépouillement.

Dans l'éventualité d'un second tour, le dépôt des candidatures se fera, le 24 septembre 2023, en préfecture jusqu'à 15 h, le vote se déroulant de 15h30 à 17h30.

La proclamation des résultats est prévue juste après le dépouillement.



*Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat  
(Photo : JDM)*

ACCOMPAGNER LES  
AGENTS DU SECTEUR PUBLIC  
DANS LEURS PROJETS,  
C'EST ÇA ÊTRE À LA  
HAUTEUR DE NOS CLIENTS.

**BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE**

**Banque Française Mutualiste** - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

**Banque Française Commerciale Océan Indien** - Société Anonyme au capital de 16 666 800,00 EUR. Siège social : 58 rue Alexis de Villeneuve - CS21013 - 97404 Saint-Denis Cedex. RCS Saint-Denis 330 176 470. Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale. N° TVA Intracommunautaire : FR51330176470.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BFDOI.COM](https://www.bfcoi.com) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE 

# ÉCONOMIE : L'AFD a mobilisé 1,1 milliard d'euros pour les Outre-mer en 2022

Que ce soit en préfinancement de projets européens, ou en appui d'ingénierie, l'investissement de l'AFD à Mayotte bat tous les records en 2022, selon un bilan national dressé vendredi rue Oudinot.

L'Agence Française de Développement (AFD) finance et accompagne des projets de nombreux pays en développement ainsi que dans les outre-mer français dans le cadre de la solidarité nationale. Plus de 4.200 projets bénéficient de son engagement par le monde.

Ce vendredi à Paris, le ministre délégué aux Outre-mer Jean-François Carenco et Remy Rioux, Directeur général du groupe Agence française de développement, dressaient le bilan 2022 d'une année post-crise sanitaire pour laquelle ils avaient décidé de coordonner leurs actions en Outre-mer. C'est ainsi 1,1 milliard d'euros qui a été consacré à ces territoires, soit

10% du groupe AFD dans le monde.

Mayotte tire correctement son épingle du jeu à lire ce rapport, puisque « l'activité de l'AFD à Mayotte connaît l'évolution la plus soutenue de tous les DOM », avec 111 millions d'euros d'accompagnement en 2022, « le montant le plus important jamais enregistré depuis la création de l'agence de Mamoudzou ». Pour comparaison, c'est deux fois plus qu'en Guyane. Ils portent majoritairement sur l'activité de préfinancement de subventions européennes et d'Etat (PS2E) qui a représenté 90% des engagements.

On se souvient que face à l'incapacité de certaines collectivités d'engager les fonds européens, faute de trésorerie suffisante, l'AFD avait décidé de les épauler.

Deux communes mahoraises

obtiennent le COROM

Le secteur public est le principal bénéficiaire des financements en prêts de l'AFD, avec une hausse de 5% des prêts bonifiés, majoritairement orientés vers des prêts « verts » de lutte contre les changements climatiques. Le secteur privé a été bénéficiaire de 132 millions d'euros de prêts directs dans l'ensemble des outre-mer.

L'AFD agit également en appui d'ingénierie des collectivités, grâce au Fond Outre-mer (FOM), afin de les aider à mener leurs projets d'investissement. En 2022, 42 projets ont été soutenus, pour un total d'autorisations de 15 M dont 11 M engagés à fin 2022. Les interventions du Fonds Outre-mer ont principalement ciblé l'appui en ingénierie aux maîtrises d'ouvrage publiques, de façon à faciliter l'amorçage des projets d'investissement inscrits au Plan de



Signature d'un prêt avec l'AFD en décembre 2022 pour le maire de Bandrélé





*Les constructions scolaires à Mayotte appuyées par un partenariat maires-rectorat-AFD-préfecture*

Relance.

Autre assistance technique, le dispositif des Contrats de Redressement des Outre-mer (COROM), lancé en 2021 à la suite du rapport des parlementaires Georges Patient et Jean-René Cazeneuve, pour apporter un soutien renforcé aux collectivités les plus en difficulté en Outre-mer. «

Sur la période, 6 assistants techniques de long terme (et quelques prestations ponctuelles) ont été mobilisés par l'AFD pour intervenir au sein des premières communes inscrites dans le dispositif COROM. » A Mayotte, la commune de [Sada en a bénéficié](#), et celle de [Boueni vient également d'être retenue](#).

Petit clin d'œil, le 2 décembre 1941 le président Charles de Gaulle créait la Caisse centrale de la France libre depuis Londres, pour émettre les billets dans les territoires de la France libre. Elle devient en 1944 la Caisse Centrale de la France d'outre-mer pour financer le développement économique et social des outre-mer. C'est André Postel-Vinay qui en prend alors la tête, et c'est son petit-fils, Ivan Postel-Vinay, qui dirige depuis 2021 l'AFD Mayotte d'où il a soufflé [les 80 bougies de l'institution](#).



*Un gâteau plus que symbolique pour Ivan Postel-Vinay en décembre 2021  
Case Rocher*

A.P-L.

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

-  
Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-  
CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

-  
Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

-  
Contact commercial :  
06.61.51.73.38.  
[pub@lejournaldemayotte.com](mailto:pub@lejournaldemayotte.com)

# LOISIR : Brèves d'actu : possible visite du ministre Darmanin et participation de Mayotte à un festival régional de hip hop

Un peu comme l'opération Wuambushu qu'il a lancée et qui n'a jamais été annoncée, ce sont des bruits de couloir qui avancent la possible visite du ministre de l'Intérieur les 24 et 25 juin prochains.

A cette occasion, le Collectif des Citoyens de Mayotte Mouvement 2018, le Collectif des Citoyens de Mayotte Loi 1901, Les Femmes Leaders, le Codim Mayotte, convient tous les mahoraises et mahorais à un Grand Rassemblement le samedi 24 juin 2023 de 8h00 à 13h00, Place de la République à Mamoudzou. L'occasion pour les Mahorais et les

Mahoraises de "demander au ministre d'aller encore plus loin et pour lui de nous esquisser les perspectives à venir sur l'opération Wuambushu", indique leur communiqué conjoint.

## Mayotte au Festival Hip hop Asili

Du 21 au 24 juin le Festival Hip Hop Asili propose de célébrer la scène Hip Hop d'Afrique de l'Est - Canal du Mozambique où se produiront plus de 50 artistes.

Spectacles de breakdance, rap, graffiti, Beat Boxing, dJing sous forme de performances, de concerts et de

battles. En amont du festival, du 11 au 21 juin, sont organisés des ateliers, des masterclass, des résidences de création artistique et une formation Breaking.

Plus de 50 artistes hip-hop venus d'Afrique (Tanzanie, Zanzibar, Kenya, Rwanda, Congo, Uganda, Mayotte, Comores...), d'Europe et des États-Unis se rencontreront sur les différents espaces scéniques à l'Alliance Française et à Nafassi.

Grâce au partenariat régional entre l'association We present Tanzania, organisatrice du festival, et Hip Hop



*Gérald Darmanin lors de sa visite à Mayotte le 1er janvier dernier*





*Le crew Vanibreak décrochait le prix du meilleur show en mars dernier*

Évolution, Mayotte sera représentée au niveau du breakdance par deux danseurs invités, Naïr BACAR « Machka

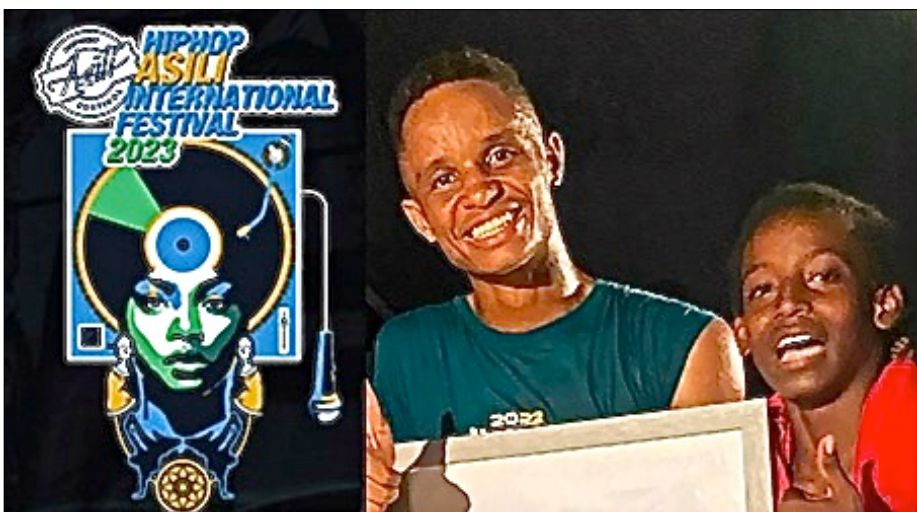
» et Naïm HALIFA, tous deux issus du crew Vanibreak de Cavani M'tsapéré, accompagnés de Abdallah Haribou,

président de Hip Hop Évolution.

Ils participeront aux rencontres régionales « Hip Hop Séminaire Afrique de l'Est » qui ont été initiées dans l'édition du festival 2022, permettant d'identifier les valeurs communes partagées, les besoins en structuration et professionnalisation, ainsi que le calendrier des événements hip hop dans la région afin d'imaginer des collaborations partenariales.

Le gagnant du Battle participera du 16 au 18 novembre 2023 à la finale du battle Afro Break International à Acra (Ghana).

A noter que Le Paradis des Makis by Hip Hop Évolution, centre de développement artistique et chorégraphique de Mayotte, basé à Iloni, accueillera en 2024 des danseurs et danseuses euses de Tanzanie, du Kenya, du Rwanda, des Comores..., identifiés dans le cadre du Festival hip hop Asili, pour un laboratoire de recherche autour de nouvelles écritures chorégraphiques hip hop et africaines.



*Naïr BACAR « Machka » et Naïm HALIFA, tous deux issus du crew Vanibreak de Cavani M'tsapéré*

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.



scannez moi



# SOCIÉTÉ : Paroles de parents-relais

Présents aux abords des établissements scolaires, les parents-relais donnent de leur temps pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Le JDM a recueilli les paroles de deux d'entre eux, Gildas et Naibati, pour comprendre ce qui les a poussés à s'investir dans ce dispositif.

En 2019, Gildas faisait partie du Comité de médiation des sages et de prévention de la délinquance, plus connu sous le nom de « gilets jaunes ». Créée par le capitaine Chamassi en 2017, cette initiative avait disparu durant quelques temps avant de renaître en 2021, ses membres baptisés cette fois « parents-relais ». Le dispositif a été [présenté le mois dernier au préfet](#), nous avons cette fois donné la parole à ces parents qui donnent de leur temps pour leurs enfants et ceux des autres.

De son côté, Gildas s'investissait au sein de l'association qu'il avait créée en 2017, «Bouge-toi pour ta santé ». À Kaweni, celle-ci rassemble encore aujourd'hui les jeunes du quartier autour d'activités comme le fitness ou la randonnée. « Je cherchais un moyen de protéger les enfants », se souvient Gildas. C'est donc tout naturellement qu'il devient parent-relais.

Peu à peu, Gildas fédère autour de lui plusieurs autres parents. « J'avais les



*Gildas s'était adressé au préfet pour demander une professionnalisation des parents-relais*

contacts car les enfants font partie de l'association, précise-t-il. Et les parents acceptent car il s'agit de leurs enfants ». Depuis, plus d'une dizaine d'associations a reproduit ce concept.

À Kawéni, ce sont 11.000 élèves qui sont scolarisés. Plusieurs centaines de parents-relais assurent bénévolement, par leur présence, leur sécurité sur le chemin de l'école. Naibati en fait partie. « Avant d'être parent-relais, j'amenais moi-même mes enfants à l'école », confie-t-elle. À présent, elle s'occupe également de ceux des autres. « Dès

qu'ils me voient quelque part, ils savent qu'ils sont en sécurité, même s'ils ne me connaissent pas ».

Trois jours par semaine, dès 6 heures du matin, Naibati est présente aux abords de l'école. Elle y reste toute la matinée, parfois jusqu'à 15 heures. « Pour les enfants, il y a une grande différence, constate-t-elle. Quand il n'y avait pas les parents-relais, tout le monde traversait sans faire attention aux voitures pour aller à l'école. C'était la pagaille ! Et quand certains conducteurs rentrent dans un village, ils ne font pas du tout attention ».



*L'association «Bouge-toi pour ta santé » propose des activités comme le fitness ou la randonnée.*



Mais il ne s'agit pas uniquement d'assurer la sécurité des enfants vis-à-vis des voitures. « On règle les conflits entre les jeunes, poursuit Naibati. Quand ils sortent, ils se chamaillent parfois, se bagarrent même ».

Lorsque certains jeunes posent problème, les parents-relais sont généralement capables de les reconnaître. Ils appellent Gildas, qui contacte les forces de l'ordre pour venir au domicile du jeune en question. « Vous n'êtes ni des policiers, ni des vigiles, ni des milices. Votre rôle consiste simplement à faire de la prévention et à aider à la solidarité à l'ancienne », avait affirmé à ce sujet Chaharoumani Chamassi aux volontaires rassemblés en mai dernier.

« Avant d'être parent-relais, je suis parent, témoigne Naibati. Si je vois les forces de l'ordre arriver chez moi, je me sens mal. Mais il faut bien qu'on règle le problème ensemble. Parfois on trouve des jeunes qui ne comprennent rien. On essaye de leur parler, certains parents s'énervent... Quand tu parles, tu dois être bien conscient de ce que tu vas dire ».



*Avec Naibati, plusieurs centaines de parents-relais assurent bénévolement la sécurité des enfants mahorais.*

Malgré le temps très important qu'elle donne bénévolement, cette maman ne semble pas regretter son engagement. « J'apprends aussi, je fais connaissance. Je travaille en groupe, avec l'établissement, les profs, les enfants. Je ne perds pas mon temps », constate-t-elle.

Pour le moment, Gildas se trouve encore en recherche de nouveaux parents-relais, pour former des binômes. S'il se dit reconnaissant envers la commune qui les a aidés, il signale avoir toujours besoin de matériel de sécurité. De son

côté, Naibati ne refuserait pas de quoi boire et se protéger du soleil, car les heures passées dehors restent parfois éprouvantes.

Quoiqu'il en soit, le dispositif semble ne plus avoir à prouver son efficacité « Les enfants se sentent en sécurité aujourd'hui, résume Gildas. Ils peuvent tranquillement sortir acheter un goûter par exemple, ce qui n'était pas le cas avant ».

**Marine Wolf**



*“Je travaille en groupe, avec l'établissement, les profs, les enfants. Je ne perds pas mon temps”*